

## La révision de la Constitution de 1958

Par **Elisabeth6**, le **15/03/2013** à **19:34**

Bonjour à tous, en guise de présentation je vous dirai l'essentiel : je suis étudiante en 1ère année, et cette semaine je rencontre quelques difficultés quand à mon sujet de dissertation. Et comme il va compter dans ma note je suis inquiète.

Le sujet est le suivant : Le pouvoir de réviser la Constitution du 4 octobre 1958.

Selon moi la notion de pouvoir englobe à la fois "qui a l'initiative" mais aussi le texte de la Constitution elle-même, notamment l'art.89.

La seule problématique qui m'est venue est: "Le pouvoir constituant dérivé est-il limité sous la V°?" Certes un peu bateau, justement qu'en pensez vous ?

Ma seconde difficulté est l'organisation d'un plan, je suis un peu désespérée à vrai dire...

J'ai compris que je devais aborder certains points :

Le texte (Art.89); l'initiative (Exécutif / Président et 1er Ministre - Législatif /Parlementaire) ; Les procédures dont référendum; ainsi que la jurisprudence du CC et CE ; je me suis bien renseignée sur les différentes révisions etc...

Je suis vraiment vraiment bloquée, c'est pour ça que je vous demande si pourriez m'aiguiller un minimum afin que je me lance... J'ai fait de nombreuses recherches qui se sont avérées infructueuses...

Je dois rendre mon devoir lundi après-midi...

Merci d'avance.